

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA D'EL BAYADH**  
**DAIRA D'EL ABIODH SIDI CHEIKH**  
**COMMUNE D'EL BNOUD**  
**NIF :098432165065321**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITES MINIMALLES**  
**N°: 02/2025 deuxième fois**

Monsieur le Président du Conseil Populaire Municipal de la Commune d'el-bnoud annonce un appel d'offres ouvert avec une exigence de capacité minimale pour une opération dans le cadre des programmes de projets d'appui au développement social et économique des communautés locales pour l'année 2025, conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhul-Hijjah 1436, correspondant au 16 septembre 2015. , qui porte notamment sur l'organisation des marchés publics et les autorisations d'utilité publique. Loi n° 23/12 du 18 Muharram 1445, correspondant au 08/05/2023, précise les règles générales de la commande publique. Les travaux comprennent: intitulé du projet :

**REALISATION DE REJET FINAL D 'ASSINISSEMENT HAI NASRE**

Les entreprises intéressées qui contient un certificat de qualification et classification professionnelle de la domane : activité principale hydraulique/ catégorie 04 ou plus doivent retirer le chier des charges contre paiement de 10000.00 DA

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont placés dans des enveloppes séparées, bien fermées, et comportent la mention (dossier de candidature), (offre technique) ou (offre financière), selon le cas. placé dans une autre enveloppe bien fermée qui comprend toutes les pièces justificatives nécessaires précisées dans le livret, conditions et porte la mention (ne peut être ouverte que par le comité d'ouverture de l'enveloppe et d'évaluation des offres).

À Monsieur le Président APC BNOUD

Fixer la date de dépôt des offres à : quinze (15) jours à compter du premier jour de publication de cette annonce dans l'un des quotidiens ou au bulletin officiel des transactions publiques BOMOP.

Les offres seront déposées à 14h00 au siège de la commune et les plis seront ouverts à 14h15.

- Si les jours de dépôt et d'ouverture coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, ils sont reportés au jour ouvrable suivant de la même manière..

- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Commune de BNOUD, bureau des marches**

- Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout Moyen, Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

**OBSERVATION :**

Le cahier des charges est retiré et les offres sont déposées par le candidat ou l'entrepreneur ou par leurs représentants légaux par l'intermédiaire de l'agence notariale, conformément au texte de l'article 63 du décret présidentiel 15-247 du 2 Dhul-Hijjah 1436, correspondant au 16 septembre 2015, qui porte notamment sur l'organisation des transactions publiques et les autorisations d'utilité publique.

**LE P/APC**